

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 32 (2002)
Heft: 6

Artikel: Les Franches-Montagnes : à pied, à cheval ou en chemin de fer
Autor: Muller-Schertenleib, Mariette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photos Fabienne Steiner-Jobin

Les Franches-Montagnes

A pied, à cheval ou en chemin de fer

C'est une région de vert et de bleu quand il fait beau. De gris quand il fait gris. Un pays au climat rigoureux, qui a façonné le paysage et ses habitants. A découvrir en long et en large, sans se presser.

« **L**e ciel est ici plus grand qu'ailleurs. La ligne d'horizon toujours à hauteur des yeux. » C'est le Frisé qui parle. Maurice Jobin, pour l'état civil, est né aux Franches-Montagnes, il y a une petite soixantaine d'années. C'est un militant franc-montagnard, un vrai de vrai: contre la place d'armes, pour la protection des tourbières.

Mais de tous ses combats, le plus grand reste bien sûr celui pour l'indépendance du canton du Jura. « Pour les jeunes générations, c'est de l'histoire ancienne, note-t-il, rien désabusé. Les jeunes n'ont pas conscience de la lutte qui a été menée. Aujourd'hui, ce canton est devenu un canton comme les autres. » Lui, maintenant, il élève

des chiens polaires, particulièrement réputés pour les courses de traîneaux organisées en hiver dans la région. Il est aussi à l'origine de la réalisation du chemin pédestre « La Randoline » qui relie Saignelégier à l'étang de la Gruère, ce biotope aux allures de Grand Nord. Sur un sentier balisé, la balade de 5 à 6 kilomètres est un parcours à travers la nature et l'histoire

des Franches-Montagnes. «Ici, il y a une autre lumière», poursuit Maurice Jobin. L'explication tient à la géographie. Les Franches-Montagnes sont un haut plateau à la merci de tous les changements climatiques. «Il n'y a aucune protection. On prend tout en pleine figure. C'est aussi l'un des charmes de la région.» Toutes les habitations sont construites en moyenne à 1000 mètres d'altitude. «A 1070 mètres, je suis le plus haut citoyen de la commune de Saignelégier», rit le Frisé. Autrefois complètement boisée, la région a été défrichée dès le 14^e siècle par des immigrés attirés par les avantages qu'offrait la Charte de Franchise accordée par le Prince-Evêque de Bâle aux premiers habitants des Franches-Montagnes.



Dominique Lambert

Le Doubs, lorsqu'il coule paresseusement au pied des Franches-Montagnes

Un système équitable

Les Franches-Montagnes sont un pays d'herbages. Qui dit herbages, dit élevage. «Nous avons hérité des Princes-Evêques et de Napoléon un système particulier, celui des pâtures communales», explique Maurice Jobin. Aux Franches-Montagnes, la majorité des surfaces

appartiennent aux communes, les éleveurs peuvent y lâcher leur bétail. On parle d'«encrannage», un droit de pâture accordé aux exploitants en fonction des surfaces cultivées. Ce système, très équitable, avait pour

but d'encourager la culture. Il a toujours cours. «On n'a jamais rien trouvé de mieux», affirme le Frisé. Comme partout en Suisse, les exploitations agricoles diminuent telle une peau de chagrin. A Saignelégier, il ►

La Maité du Soleil

Pendant plus de dix-neuf ans, devant ses fourneaux ou derrière le comptoir, elle a été l'âme du Soleil. Ce café de Saignelégier, pas comme les autres, dont la réputation a dépassé les frontières régionales. «Je suis venue pour un remplacement et je ne suis plus jamais repartie», raconte Marie-Thérèse Jobin, que tout le monde appelle ici la Maité. Née aux Franches-Montagnes, Marie-Thérèse a fait un apprentissage de régisseuse en horlogerie, avant d'entrer en cuisine. A la retraite depuis quelques mois, elle est mère de deux filles adultes, l'une comédienne et l'autre anthropologue à l'île de Pâques. Maman, elle l'a aussi été des clients du Soleil, attentive à chacun, sachant les écouter, les conseiller et parfois aussi les engueuler. C'est une poignée d'idéalistes qui ont lancé le café en 1980, apportant des idées nouvelles pour l'époque, pas toujours bien perçues.

«Au début, les critiques étaient fortes. Le Soleil, c'était un peu comme la peste noire», se souvient Maité. Café-restaurant, le Soleil est aussi un hôtel. Mais le lieu est surtout connu pour ses animations culturelles: expositions d'art, concerts de jazz, musique classique, chanson française, lectures publiques, spectacles et fêtes diverses. Si les clients ont vieilli et pris de la bouteille, ils n'en sont pas encore au point de mettre de l'eau dans leur vin. A l'heure de l'apéro et jusque tard dans la soirée, debout devant le bar ou assis à la table ronde, ils refont toujours le monde avec la même fougue. Clope éternellement au bec, la Maité revient presque tous les jours au Soleil, en cliente et aussi pour donner des coups de mains pour la caisse et les commandes. N'en déduisez pas qu'elle s'ennuie. «Il me faudrait deux jours de plus pour faire tout ce que j'ai envie.»



Maité, l'âme du Café du Soleil

Le roi cheval

«Il se passe toujours quelque chose à la Fondation Bellelay.» Ce slogan aurait pu être inventé par Claude-Alain Voiblet, l'enthousiaste directeur de la toute jeune fondation créée grâce à des financements bernois et jurassiens. Situé à la frontière entre les deux cantons, le village de Bellelay se trouve sur territoire bernois. A une époque pas si lointaine, le lieu était connu pour abriter l'asile psychiatrique de la région. Hôpital et domaine agricole sont désormais des entités bien distinctes, le premier étant toujours en activité dans le bâtiment conventuel, qui jouxte la célèbre église abbatiale. Quant au second, cédé par le canton de Berne à la fondation, il est tout entier voué à la promotion du cheval de la race Franches-Montagnes. De sélection en sélection, celui-là est devenu un animal de trait léger et plus élégant. Doté d'un caractère docile, il est particulièrement recherché comme cheval d'attelage et d'équitation. La plus noble conquête de l'homme sert aussi à Bellelay à l'«hip-

pothérapie», c'est-à-dire la physiothérapie à l'aide du cheval. Cette thérapie équestre favorise la rééducation lors de problèmes de hanches ou de colonne vertébrale. Elle est également indiquée pour des enfants qui ont des troubles cérébraux et pour des patients souffrant de sclérose en plaques.

Le visiteur ne saurait quitter la Fondation Bellelay sans passer par la fromagerie de démonstration, qui a retrouvé sa place dans la ferme restaurée. On y fabrique, à l'ancienne, la «tête de moine», vendue à l'accueil avec d'autres produits des deux terroirs jurassiens. Dans l'ancienne grange se trouve un petit musée rural. A l'extérieur, un sentier didactique fait découvrir les étangs et les tourbières. Pour les enfants, la balade peut se faire à dos de poney. De nombreuses manifestations ponctuelles sont en outre proposées sur le site.

Renseignements: Fondation Bellelay, 2713 Bellelay, tél. 032 484 71 71 (ouvert tous les jours).

ne reste que deux paysans. Les Franches-Montagnes comptent aujourd'hui quelque 10 000 habitants, dont 2200 à Saignelégier, le chef-lieu du troisième district jurassien. Dans les petits villages, la population s'est stabilisée et elle est en augmentation dans les grands bourgs que sont Saignelégier, Le Noirmont, Les Breuleux et Les Bois. Reprise industrielle et qualité de la vie incitent à rester dans la région. «Ces dernières années, beaucoup de fermes qui étaient en mains étrangères, achetées à l'époque par des Soleurois ou des Bâlois pour en faire leurs résidences secondaires, sont revenues en mains locales», se réjouit Maurice Jobin.

Tôt ou tard, le chemin qu'emprunte le promeneur traversera un pâturage où, presque à l'état sauvage, broutent et s'ébrouent des troupeaux de chevaux. Tombé en désuétude, l'élevage de la race des Franches-Montagnes connaît depuis quelques années un regain d'intérêt. Autrefois utilisé comme cheval de trait dans l'agriculture et la sylviculture, le Franches-Montagnes a été réhabilité par la civilisation des loisirs.

Depuis 1897, se déroule traditionnellement le deuxième week-end du mois d'août, le marché-concours de



Le marché-concours de Saignelégier a lieu le deuxième week-end d'août



Photos Fabienne Steiner-Jobin

Des fermes construites pour résister au temps

Saignelégier. Parmi les différentes disciplines équestres, la plus populaire reste la course campagnarde que se disputent garçons et filles. Particularité: les chevaux se montent à cru. C'est toutefois le char attelé, un mode de transport moins sportif mais plus sûr, que l'on recommandera pour des promenades à travers les Franches-Montagnes.

Le goût des mots

La dureté du climat a façonné le paysage, mais aussi le caractère des gens de ce coin de pays. «L'amitié avec les gens est plus solide ici qu'ailleurs, assure Maurice Jobin. Parce qu'il a fallu se serrer les coudes pour survivre et tirer tous au même char.» Pourtant des histoires, il devait bien y en avoir. «C'était surtout des problèmes de voisinage», nuance le Frisé.

Mais quand on est Franc-Montagnard, parce qu'on aime manier le verbe et que l'on ne craint pas la discussion, on ne se fait pas que des amis. «C'est vrai: on n'est pas trop

langue de bois. On dit les choses comme on les pense», reconnaît Maurice Jobin. Mauvais caractère, les Francs-Montagnards? Essayez donc, pour voir, de les appeler les «Teignons», comme le font péjorativement les gens de la vallée de Delémont!

Entre La Chaux-de-Fonds et Saignelégier, le train des CJ – les Chemins de fer jurassiens – musarde dans les pâturages boisés. A la belle saison, la compagnie ressort ses locomotives à vapeur et propose plusieurs itinéraires, avec attaque du train par de redoutables bandits à cheval. L'omnibus régional fait halte dans des lieux aux noms bucoliques: la Large-Journée, le Creux-des-Biches. «Je me demande si les premiers habitants des Franches-Montagnes n'ont pas donné des noms plaisants à ces lieux-dits par compensation», s'interroge encore Maurice Jobin.

Mariette Muller-Schertenleib

ADRESSES UTILES

Jura Tourisme, 6, place du 23-Juin, 2350 Saignelégier, tél. 032 952 19 53; e-mail: info@juritourisme.ch; internet: www.juritourisme.ch.

A voir

Centre Nature Les Cerlatez, étude, information et protection des tourbières, 2350 Saignelégier, tél. 032 951 12 69.

Abbatiale de Bellelay, exposition des sculptures de Carmen Perrin, Jean Stern et Pierre-Alain Zuber. Du 23 juin au 1^{er} septembre, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Exposition «Tes doigts... mon œil!», photos de Fabienne Steiner-Jobin et céramiques d'Eric Rihs. Vieille église du Noirmont (Fondation Sous-la-Velle), du 29 juin au 18 août.